

DECLARATION DE MODIFICATION DES STATUTS

Pièces à fournir LRAR en 1 exemplaire (complétée par un envoi mail si possible) :

- Requête
- Statuts modifiés
- Le PV de l'AGE actant des modifications statutaires
- Tout acte à l'origine de la modification de statuts : acte de cession, contrat de location des parts, traité d'apports, etc....
- Bilan de l'exercice précédent en cas de cession de parts sociales ou de réduction des parts sociales
- Le procès-verbal d'approbation des comptes dans le cadre d'une cession des parts, augmentation ou réduction du capital social
- Le cas échéant, tout autre document sollicité par la commission justifiant du respect des dispositions législatives et réglementaires